UQÀM | Département d'histoire
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

PLAN DE COURS



Henri Julien, « Le maire nocturne de Montréal lors de sa tournée spectrale (dédié à la Commission de santé) », 1875
Collection Musée McCord, M992X.5.82

HIS4518-40	HISTOIRE SANTE ET MALADIE AU QUEBEC-CANADA, 19E – 21E SIECLES
Numéro du cours	Titre du cours

A-2026	3	MOODLE
Session	Nombre de crédits	Site Web du cours

Coordonnées de l'enseignant(e) :

FAHRNI, MAGDA	8300	fahrni.magda@uqam.ca	A-6205
Nom et prénom	Poste	Courriel	Bureau

DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT(E)

Le jeudi, de 14h à 16h, au local A-6205

TABLE DES MATIERES

1 Description du cours 3
2 Place du cours dans le programme - Objectif du cours 3
3 Contenu du cours - Démarche d'enseignement et d'apprentissage 3
3.1 Formules pédagogiques 3
4 Sommaire des évaluations - Pondération 4
5 Calendrier du cours 5
6 Modalités du cours 7
6.1 Modalités de participation au cours 7
6.2 Modalités de reprise en cas d'absence à une évaluation 7
6.3 Modalités de remise des travaux 7
6.4 Modalités de consultation des travaux et des examens 7
6.5 Modalités d'évaluation de la langue 7
6.6 Modalités d'évaluation des enseignements 7
7 Bibliographie - Médiagraphie 8
7.1 Documentation obligatoire 8
7.2 Documentation complémentaire 8
8 Références 9
8.1 Règlements et Politiques 9
8.2 Document et Informations additionnelles 10
8.3 Règlements pédagogiques du département d'histoire 11
8.4 Compétences 12

1 DESCRIPTION DU COURS

Les épidémies qui ont marqué l'histoire du Québec et du Canada : le choléra dans les années 1830, le typhus dans les années 1840, la variole dans les années 1880, l'influenza en 1918- 1920, la poliomyélite dans les années 1940-1950 et le VIH/sida dans les années 1980. Ce que révèlent ces épidémies des clivages qui ont traversé ces sociétés et de l'évolution de la science et de la médecine, du rôle de l'État, des flux migratoires et des inégalités socioéconomiques. L'existence et la prise en charge, au Québec et au Canada, de maladies endémiques, de maladies chroniques et de différentes formes d'incapacité physique. Les réponses à la maladie et ses conséquences envisagées par les professionnels de la santé et l'État (création d'établissements de soins, adoption de politiques sociales telle l'assurance-maladie, etc.). Le personnel médical, paramédical et infirmier. La résistance aux solutions mises de l'avant par les autorités médicales et politiques (mouvements antivaccins, par exemple). La promotion de thérapies alternatives telle l'homéopathie.

2 PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME - OBJECTIF DU COURS

Ce cours de niveau 4000 vise à explorer l'histoire de la santé et l'histoire de la maladie au Québec et au Canada, du XIX^{e} siècle jusqu'à nos jours. Il vise également à sensibiliser les personnes étudiantes aux enjeux contemporains en matière de politiques de la santé et à susciter une réflexion sur l'apport de l'histoire à la compréhension du présent. À la fin du trimestre, les étudiant·es devront avoir acquis :

- Une connaissance de l'histoire de la santé et de la maladie au Québec et au Canada, du XIX^{e} siècle à nos jours
- Une familiarité avec l'historiographie de la santé et les débats propres à ce champ de recherche
- Une compréhension des sources, des méthodes, de la périodisation et des concepts employés par les historien·nes de la santé

3 CONTENU DU COURS - DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Ce cours adoptera une approche chrono-thématique. Nous retracerons l'évolution de la santé et de la maladie, ainsi que celle des savoirs et des pratiques de soins, au cours des deux derniers siècles. Nous nous pencherons également sur des phénomènes et enjeux particuliers, notamment les épidémies, les maladies endémiques et chroniques, le colonialisme médical, la santé au travail et la santé reproductive, les soins hospitaliers, les professions médicales et paramédicales, la santé mentale ainsi que les mobilisations citoyennes autour des questions de santé et de maladie. Le cours prendra principalement la forme d'exposés magistraux, mais chaque semaine comportera également des activités en petits groupes et des discussions consacrées aux lectures communes. La participation active des personnes étudiantes sera vivement encouragée.

3.1 FORMULES PÉDAGOGIQUES

Des visites de musées montréalais et des conférences d'historien·nes invité·es seront intégrées au contenu du cours.

ANALYSE D'UNE EXPOSITION :

Ce travail écrit consiste en une analyse critique d'une exposition muséale. Vous pourrez analyser, soit l'exposition permanente du **Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal**, que nous visiterons ensemble le 17 septembre, soit l'exposition **« Deuil actif. Le militantisme esthétique d'Act Up Montréal »** au MEM, que nous visiterons ensemble le 3 décembre.

Votre travail devra aller au-delà du simple résumé et proposer une réflexion critique sur l'exposition choisie. Vous devrez en présenter le contenu, mais aussi analyser son organisation, ses choix de mise en récit et ses principales prises de position. Enfin, il faudra analyser sa contribution à notre compréhension de l'histoire de la santé et de la maladie au Québec et au Canada.

Des consignes plus détaillées seront fournies ultérieurement.

Ce travail, de **5 à 6 pages dactylographiées, à double interligne**, devra être remis sur Moodle une semaine après la visite, soit **le 24 septembre 2026** avant 23h59 ou **le 10 décembre 2026** avant 23h59.

Ce travail comptera pour 20**%** dans le calcul de la note finale.

Veuillez noter que les droits d'entrée pour la visite du 17 septembre sont de 15$ par personne.

NB : L'utilisation non-autorisée de l'intelligence artificielle (IA), y compris ChatGPT, constitue une infraction de nature académique.

COMPTE RENDU D'UNE CONFÉRENCE :

Ce travail écrit prendra la forme d'un compte rendu critique d'une conférence présentée dans le cadre du cours. Vous pourrez choisir parmi les conférences de Kathleen Durocher (1er octobre), de Mathieu Arsenault (8 octobre) et d'Olivier Dufresne (19 novembre).

Dans un premier temps, votre travail devra rendre compte du contenu de la conférence retenue, en présentant notamment les principaux arguments avancés par le conférencier ou la conférencière, les exemples mobilisés à l'appui de sa démonstration ainsi que ses principales conclusions. Dans un deuxième temps, vous devrez réfléchir à l'apport de cette conférence à notre compréhension de l'histoire de la santé et de la maladie au Québec et au Canada. Qu'avez-vous appris de nouveau ? Quelles questions demeurent en suspens ? Quels aspects auriez-vous souhaité voir abordés ou approfondis ?

Des consignes plus détaillées seront fournies ultérieurement.

Ce travail, d'environ **5 pages dactylographiées, à double interligne**, devra être remis sur Moodle une semaine après la conférence, soit **le 8 octobre 2026** avant 23h59, **le 15 octobre 2026** avant 23h59 ou **le 26 novembre 2026** avant 23h59.

Ce travail comptera pour 15**%** dans le calcul de la note finale.

EXAMEN DE MI-SESSION :

L'examen de mi-session aura lieu en classe **le 5 novembre 2026**. Cet examen sera d'une durée de 3 heures et consistera en 2 questions-développement et l'analyse d'une source (un document d'époque). Une bonne connaissance de la matière vue dans le cadre des cours magistraux et des lectures obligatoires sera nécessaire afin de réussir cet examen. Ce sera un examen à livres fermés.

L'examen de mi-session comptera pour **30%** dans le calcul de la note finale.

EXAMEN FINAL :

L'examen final aura lieu en classe **le 17 décembre 2026**. Il portera sur toute la matière vue dans le cadre de ce cours, y compris les lectures obligatoires. L'accent sera mis cependant sur la matière vue dans le cadre des Cours 10 à 14. L'examen consistera en quelques questions à réponses courtes et quelques questions-développement. Vous aurez droit à vos notes de cours et vos notes de lecture (en version papier) pendant cet examen.

L'examen final comptera pour **35%** dans le calcul de la note finale.

4 SOMMAIRE DES ÉVALUATIONS - PONDÉRATION

Types de travaux : Exercices, présentations, examens	Pondération %	Date de remise ou d'examens
Analyse d'une exposition muséale	**20%**	**24 septembre OU 10 décembre 2026**
Compte rendu d'une conférence	**15%**	**8 octobre, 15 octobre OU 26 novembre 2026**
Examen de mi-session	**30%**	**5 novembre 2026**
Examen final	**35%**	**17 décembre 2026**

5 CALENDRIER DU COURS

Cours	Date	Activités d'enseignement	Lecture ou travail à faire avant la séance
1	10 septembre 2026	Présentation du cours. Comment – et pourquoi – étudier l'histoire de la santé et de la maladie ?	Guérard, *Histoire de la santé au Québec*, Introduction, p. 9 à 11.
2	17 septembre 2026	L'Église catholique et les soins **Visite du Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal**	Guérard, *Histoire de la santé au Québec*, chapitre 1, p. 13 à 20. Goulet, *Brève histoire des épidémies au Québec*, chapitre 1, p. 19 à 31.
3	24 septembre 2026	Les épidémies au XIX^{e} siècle : choléra, typhus, variole	Louise Dechêne et Jean-Claude Robert, « Le choléra de 1832 dans le Bas-Canada : mesure des inégalités devant la mort », p. 61-84, dans *Santé et société au Québec : XIX^{e} – XX^{e} siècles*, dir. Peter Keating et Othmar Keel, Montréal, Boréal, 1995. Maude Charest, « Prosélytisme et conflits religieux lors de l'épidémie de typhus à Montréal en 1847 », *Cap-Aux-Diamants*, 112, no. 112 (2013) : 8–12.
4	1er octobre 2026	Santé et maladie au travail. Le cas de la nécrose maxillaire aux XIX^{e} et XX^{e} siècles **Conférencière invitée : Kathleen Durocher, UQAM**	Guérard, *Histoire de la santé au Québec*, chapitres 2 et 3, p. 21 à 44.
5	8 octobre 2026	Colonialisme médical : soigner et contrôler les corps autochtones au Québec et au Canada, XIX^{e} - XX^{e} siècles **Conférencier invité : Mathieu Arsenault, Université de Montréal**	Mathieu Arsenault, « Médecine coloniale et santé autochtone au Saguenay et sur la Côte-Nord : de la vaccination à l'Hôpital indien de Pointe-Bleue, 1854-1894 », *Revue d'études autochtones* 52, n^{o} 1-2 (2022) : 29–41. Martin Robert, Guillaume Linte et Shiori Nosaka, « 'Médecine à l'échelle du monde' : Entretien avec Maureen Lux », *Histoire, médecine et santé*, 27 | 2025, 105-114.
6	15 octobre 2026	Santé publique et vaccination	Martin Tétreault, « Immigration et santé publique : Lowell, Massachusetts, 1865-1890 », *Historical Papers*, 20, 1 (1985): 29–44. Goulet, *Brève histoire des épidémies au Québec*, chapitres 2 et 3, p. 33 à 86.

7	22 octobre 2026	Santé reproductive et « remèdes de grand-mère »	Francine Saillant et Hélène Laforce, « Médecine domestique et pratiques sociales entourant la reproduction chez les Québécoises », *Ethnologies*, 15, 2 (1993), p. 31–50. Denyse Baillargeon, « Fréquenter les Gouttes de lait. L'expérience des mères montréalaises, 1910-1965 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 50, 1 (1996), p. 29–68.
8	29 octobre 2026	**SEMAINE DE LECTURE**	
9	5 novembre 2026	**EXAMEN DE MI-SESSION**	
10	12 novembre 2026	La pandémie d'influenza (1918-1920)	Magda Fahrni, « 'Elles sont partout…' : Les femmes et la ville en temps d'épidémie, Montréal, 1918-1920 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 58, no. 1 (2004): 67–85. Goulet, *Brève histoire des épidémies au Québec*, chapitre 4, p. 87 à 108.
11	19 novembre 2026	Lueur d'espoir ? L'Institut du radium de Montréal et la lutte contre le cancer **Conférencier invité : Olivier Dufresne, Atelier d'histoire Mercier-Hochelaga-Maisonneuve**	Siddhartha Mukherjee, *L'Empereur de toutes les maladies. Une biographie du cancer*, trad. Pierre Kaldy, Flammarion 2016, « Le tube de verre et la faible lumière », p. 125 à 134.
12	26 novembre 2026	Hôpitaux et professions médicales et paramédicales	Martin Robert, *Cette science nécessaire. Dissections humaines et profession médicale au Québec*, McGill-Queen's University Press, 2023, chapitre 2, « Instituer l'enseignement anatomique : 1843-1871 », p. 38-67. Guérard, *Histoire de la santé au Québec*, chapitres 4 et 5, p. 45 à 77.
13	3 décembre 2026	Le VIH – Sida **Visite de l'exposition « Deuil actif. Le militantisme esthétique d'Act Up Montréal », MEM**	Viviane K. Namaste, *Savoirs créoles. Leçons du sida pour l'histoire de Montréal*, Mémoire d'encrier, 2019, chapitre 2, p. 58-101. Alexandre Klein et Gabriel Girard, « Les affiches de la lutte contre le sida. Archives oubliées de la mobilisation gaie à Montréal (1982-2012) », GLAD!, 11 (2021) : 1-14.
14	10 décembre 2026	Folie, psychiatrie, santé mentale	André Paradis, « L'asile, de 1845 à 1920 », p. 37-65, dans Normand Séguin (dir.), *L'institution médicale*, Les Presses de l'Université Laval (coll. «Atlas historique du Québec»), 1998. Alexandre Klein et Marie-Claude Thifault, « Quelle place pour les femmes francophones dans l'histoire des savoirs infirmiers au Québec ? L'exemple du nursing psychiatrique à Montréal (1912-1963) », *Cahiers François Viète*, série III, 11 (2021) : 103-125.
15	17 décembre 2026	**EXAMEN FINAL**	

6 MODALITÉS DU COURS

6.1 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

Ce cours sera donné en présentiel. La participation active des personnes étudiantes aux séances hebdomadaires est fortement encouragée.

6.2 MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION

Seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. La personne étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat – Règlements pédagogiques.

6.3 MODALITÉS DE REMISE DES TRAVAUX

Les travaux écrits devront être remis sur Moodle ou encore en version papier, en classe.

Conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de **5 %** par jour ouvrable – Règlements pédagogiques.

Un travail sera refusé s'il est remis par la personne étudiante alors que les autres étudiant·e·s du même cours ont reçu leur copie corrigée. Dans un tel cas, la note zéro sera attribuée.

Veuillez prendre note que les travaux remis par courriel ne seront pas acceptés.

6.4 MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Durant la session, les examens de mi-session corrigés seront remis en classe et les travaux corrigés seront remis sur Moodle (ou en classe dans le cas des travaux remis en version papier). L'examen final ne sera pas remis, mais il pourra être consulté sur demande.

6.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE

La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

6.6 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la Politique nº 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait vers la 12e ou 13e semaine du trimestre. Les étudiant·e·s pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (http://www.evaluation.uqam.ca/).

7 BIBLIOGRAPHIE - MÉDIAGRAPHIE

7.1 DOCUMENTATION OBLIGATOIRE

Toutes les lectures énumérées dans ce plan de cours sont obligatoires.

Deux petits livres serviront de manuels pour ce cours :

- François Guérard, *Histoire de la santé au Québec*, Boréal Express, 1996 (13,18 $ à la librairie Zone Libre)
- Denis Goulet, *Brève histoire des épidémies au Québec. Du choléra à la COVID-19*, Septentrion, 2020 (18,85 $ à la librairie Zone Libre)

La librairie Zone Libre est située au 262, rue Sainte-Catherine Est, à l'angle de la rue Sanguinet.

L'ouvrage de Denis Goulet est également disponible en version électronique via le site de la Bibliothèque de l'UQAM.

Toutes les autres lectures obligatoires sont accessibles via le Moodle du cours.

7.2 DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

Voir le Moodle du cours.

8 RÉFÉRENCES

8.1 RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	https://portailetudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	
Situations problématiques et processus administratifs officiels	https://portailetudiant.uqam.ca/plaintes/
Alertes UQAM	https://uqam.ca/alertes/

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-lintervention-en-matiere-de-harcelement/

Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
Liberté académique universitaire	https://portailetudiant.uqam.ca/liberte-academique/

8.2 DOCUMENT ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1er cycle :
Un *Guide* pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce *Guide* est disponible. Ce *Guide* veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM (Règlement no 5), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

8.3 RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation (Règlements pédagogiques) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
  - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
  - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
  - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant **(ce tableau ne s'applique pas aux cours du BES : HIS 1120, HIS 1130, HIS 2060 ET HIS 3026) :**

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

8.4 COMPÉTENCES

Non applicable

Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.

En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.

Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.

À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.

Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.